

GRILLE DE REMUNERATION DU CQP DERMO COSMETIQUE PHARMACEUTIQUE

- Contrat de professionnalisation

Salaires applicables au 1^{er} janvier 2021 (base 35 heures – SMIC : 1554,58 euros)

AGE	Titulaire d'un titre ou diplôme non professionnel de niveau bac ou titulaire d'un titre ou diplôme à finalité professionnelle inférieur au bac	Titulaire d'un titre ou diplôme à finalité professionnelle égal ou supérieur au niveau bac
De 16 à 20 ans révolus	55 % du SMIC soit 855.03 €	65 % du SMIC soit 1 010.48 €
De 21 à 25 ans révolus	70 % du SMIC soit 1 088,21 €	80 % du SMIC Soit 1 243.67 €
26 ans et Plus	Minimum SMIC ou 85% du salaire minimum conventionnel	

(source : https://www.opcoep.fr/wp-content/uploads/Fiche_remunerations_beneficiaires_cp_opcoep.pdf)